

Sports, Art martiaux et inadaptés sociaux

Synthèse littéraire et travaux s'y rapportant

Idir Iddir: Maître de conférences « A » à l'ES/STS de Dely Ibrahim (Algérie)-

ملخص:

الوقاية الإجتماعية هي من أهم الوظائف الإقتصادية التي تؤديها الرياضة. لقد تبين من خلال هذا العمل أن الممارسات الرياضية بصفة عامة تساهم في الوقاية الإجتماعية بتلقين مبادئ التواصل والتدريب على التضامن الإيجابي، ومن ثم تطوير روح المواطنة. هذا من جهة، ومن جهة أخرى فإن الفنون القتالية يكونها مواجهة قتالية فإنها تخلّص الطفل الجانح من شعوره "التفوق" ومن الإحتقار الذي يكتفه للمجتمع. أخيراً، فإن الجيندو كرياضة أولمبية، تحمل لوحة عريضة من الصفات الأخلاقية والجمالية التي تشترطها ممارسة هذه الرياضة والتي لا تترك أي فرصة لظهور أي سلوك أو تصرف "لا إجتماعي".

RESUME

Entre autres fonctions économiques, le sport assure un rôle immensément préventif dans la société. A l'issue de ce travail, il s'avère que les pratiques sportives en général contribuent à la prévention sociale par l'initiation à la communication, l'apprentissage de la solidarité positive et de là, à la citoyenneté. Ceci d'une part, d'autres parts, les arts martiaux par leur dimension de confrontation par le combat, elle débarrasse le délinquant de son sentiment de « toute puissance » et du mépris de la société. En fin, le judo comme sport olympique véhicule une large palette de qualités éthiques et esthétiques qui conditionnent sa pratique et qui ne laissent aucune chance au développement d'attitudes ou de comportements «asociaux».

Introduction

Entre autres fonctions économiques, le sport assure un rôle immensément préventif dans la société. En effet par son caractère d'activité valorisante et « associante », le sport ne laisse aucune place à la marginalisation et l'exclusion, il protège les jeunes des effets néfastes de l'oisiveté et les tentations délinquantes. Aussi, il leur offre des opportunités de communications et d'expression qui enrayent tout processus de penchant envers l'agressivité et la violence verbale et, ou comportementale.

Thomas, (1975), Matveev, (1983), Jamet, (1991), Weineck, (1997), Paillard, (2010) attribuent au sport compétitif ainsi qu'à toutes les autres formes de pratiques physiques et sportives dans la société, nombre de fonctions économiques que nous résumons dans ce qui suit :

- La haute rentabilité commerciale de l'infrastructure et de l'événement sportif.
- Le caractère de « moteur économique » du sport par sa nature d'activité suscitant un marché à large et très diverse consommation.
- La prévention sanitaire du citoyen.
- La prévention sociale.

En s'intéressant à cette dernière fonction économique (la prévention sociale) certains auteurs, Anciaux, (1981), Mignon, (2000) soulignent toute son importance sur le plan socio-économique. La prévention sociale du sport dans la société constitue pour eux, un excellent rempart, d'abord contre la marginalisation et l'exclusion, contre

l'oisiveté et les tentations de délinquance mais aussi contre l'agressivité, la violence verbale et comportementale.

Malgré ces affirmations, certaines interrogations liées notamment aux modes opératoires de la pratique sportive en général et les arts martiaux en particulier dans le processus de la socialisation des individus et des groupes, demeurent mal résolues.

A travers ce travail nous nous proposons d'abord de formuler ces interrogations et de rassembler ensuite les réponses éventuelles ayant été fournies par la littérature spécialisée.

Interrogations proposées à la résolution :

Question 1 - Comment est-ce que le sport (en général) opère-il pour contribuer à l'intégration et l'insertion sociales?

Question 2- Les arts martiaux, ont-ils un rôle favorable ou plutôt défavorable dans cette quête?

Question 3- Quelle est la place du judo dans cette problématique en tant que sport olympique et art martial?

1ere Interrogation :

Comment est-ce que le sport (en général) opère-t-il pour contribuer à l'intégration et l'insertion sociale?

A/ Apports Psycho-socialisants des pratiques physiques et sportives (Rapporté par Hebert, 1991).

Hebert, (1991) a rassemblé certains éléments de réponse relatifs à cette question, nous les résumons dans ce qui suit :

1 / C'est dans le sport qu'on apprend à connaître les jeunes et leur apprendre à se connaître eux-mêmes (par le jeu et l'effort sportif).

(Deligny1960)

2 / Le sport permet de rouvrir et nourrir le champ du langage, de la communication et de là, de la socialisation des jeunes (Courtine 1986),
3 / Le sport favorise la construction d'alliances positives entre pairs et avec les instructeurs et les institutions sociales associées au sport. (Feidman, Caplinger et Wodanski, 1983)

B/ Apports socio-préventifs du sport

Issue de son enquête « *Action sociale par le sport / Contrainte par corps ou liberté du sujet ?* » Céline Garcia (2008) conclut que....

- La rue, apparaît comme le lieu même de toutes les transgressions.
- Elle est aussi le lieu d'une pratique sportive marginale, violente.
- La rue apparaît comme l'univers de l'expérience quotidienne, d'une pratique sportive sans règles.
- Bref, la rue apprend le profane.

L'auteur relève par contre que.....

- Le gymnase marque la rupture avec la violence de la rue.
- Le gymnase est protecteur et lieu de refuge,
- Il est aussi le lieu où la loi et la règle sont intangibles et incontournables.
- Le gymnase (l'espace de pratique sportive) serait le lieu privilégié d'une citoyenneté en acte,
- C'est un espace dans lequel, par le biais de l'éducateur, le jeune passe d'un comportement jugé inadéquat à un comportement citoyen, conforme aux objectifs de la société,
- C'est un lieu de passage, de la rue vers le social.

L'auteur déduit aussi que.....

- Les techniques du corps visent à transformer les comportements de façon à les rendre plus proche de la normalité établie par le social.
- La transformation est recherchée dans l'objectif d'un rapprochement vers un modèle normatif et rationalisé basé sur l'acquisition de la règle (qui passe de règle du jeu à règle de vie) et d'une certaine façon d'utiliser et de prendre soin de son corps.

2eme. Interrogation

Les arts martiaux ont-ils un rôle favorable ou plutôt défavorable dans cette quête?

Hebert (1991) en enquêtant sur cette question, rapporte que les arts martiaux.....

1. Facilitent l'intégration d'handicapés intellectuels (Avel, 1993),
2. Ils réduisent les problèmes associés à l'hyperactivité (Wallace, 1984),
3. Ils améliorent la santé mentale (Tanvez, & Al, 1991), Diminuent les troubles de comportement à l'école et augmentent les résultats académiques (Myers & Armor, 1985),
4. Les arts martiaux réduisent la timidité et augmentent la confiance en soi (Dot, 1984),
5. Ils diminuent les conduites agressives et augmentent les attitudes pro sociales (Hébert, 1991),
6. Ils favorisent des liens plus conviviaux entre les parents et les enfants (Fréchette, 1995).

3eme. Interrogation

Quelle est la place du judo dans cette problématique en tant que sport olympique et art martial?

Michel Caouette et Hubert Van Gijsenhem en 1991, étudiant le judo comme activité thérapeutique pour les adolescents perturbés émotionnellement affirment que ...

1. Ce sport favorise le transfert en miroir sur le professeur perçu par les jeunes comme capable de prouesses guerrières inspirant peur et respect au néophyte.
2. De par son strict protocole le judo canalise l'importante agressivité du délinquant et en permet la maîtrise.
3. Pour vaincre un adversaire/partenaire lors du combat, l'adolescent doit le respecter et le protéger.
4. En généralisant peu à peu l'apprentissage du judo aux autres situations de la vie, le délinquant apprend que pour se défendre dans la vie il doit se conformer à certaines règles de conduite.
5. Le judo permet au délinquant de vivre et de maîtriser ses peurs. Le professeur, en aidant l'adolescent à affronter ses peurs et les profondes blessures qu'elles lui infligent, il lui permet de vivre petit à petit des moments d'impuissance qui, s'ils sont bien dosés lui son salvateurs.
6. Le respect pour l'adversaire, la discipline, l'observance rigoureuse des règles, le contrôle de soi et tout particulièrement l'appropriation de la peur sont susceptibles d'aider le jeune à faire le deuil de l'illusion de son invulnérabilité.
7. Paradoxalement le judo peut amener le délinquant à renoncer à son sentiment de toute-puissance alors qu'au départ il voyait dans ce sport un moyen de réaliser sa pernicieuse illusion.

En conclusion

1. Les pratiques sportives en générale contribuent à la prévention sociale par la découverte de soi, l'initiation à la communication, et l'apprentissage de la solidarité positive et de là, à la citoyenneté.

2. Les arts martiaux par leur dimension de confrontation par le combat, elle débarrasse le délinquant de son sentiment de « toute puissance » et du mépris de la société.

3. En fin, le judo véhicule une large palette de qualités éthiques et esthétiques qui conditionnent sa pratique et qui ne laissent aucune chance au développement d'attitudes ou de comportements « asociaux »

Bibliographie

Anciaux (M) Et Coll. Aspects de la réussite sportive._ Paris : INSEP, 1981.

Caouette (M), Van Gijsegheem (H). Le judo comme activité thérapeutique pour les adolescents perturbés émotionnellement, revue psychoéducation (vol. 20, no 2, 1991, 99-108).

Garcia (C). Action sociale par le sport. Contrainte par corps ou liberté du sujet ? Revue Eduquer n° 11- 2006.

Hébert (J). Sport et arts martiaux comme moyens d'intervention auprès des garçons. Département de travail social, UQAM, 1991.

Jamet (M). Le sport dans la société : Entre raison(s) et passion(s) _ Paris : L'HARMATTAN, 1991.

Matveev (I..P). Aspects fondamentaux de l'entraînement sportif._ Paris : VIGOT, 1983.

Mignon (P). Sport, insertion, intégration. Au miroir du sport n° 1226 - juillet-août 2000 -17.

Paillard (T). Optimisation de la performance sportive en judo. Bruxelles : De Bocck, 2010.

Thomas (R). La réussite sportive._ Paris : PUF, 1975.

Weineck (J). Manuel d'entraînement._ Paris: VIGOT, 1997.